

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ RENNES 1

MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 mars 2012 relatif à l'habilitation de l'Université Rennes 1 à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. YANN HAROLD NOUNAMO NGUEDIE, né le 23 août 1991 à MBALMAYO (CAMEROUN), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER DROIT, ÉCONOMIE, GESTION**, à finalité RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE, mention **BANQUE-FINANCE**, spécialité **INGÉNIERIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE**
mention bien

est délivré à **M. YANN HAROLD NOUNAMO NGUEDIE**

au titre de l'année universitaire 2014-2015, et confère le grade de master,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Rennes, le 29 février 2016

Le titulaire

Le Président

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

N°

RENNI

12011477

/2016201410674

Guy CATHELINEAU

Michel QUERE